

Communiqué de presse



Deux cas positifs de COVID-19 ajoutés au décompte des Services de santé du Timiskaming

Le 30 septembre 2020 – Pour diffusion immédiate

Les Services de santé du Timiskaming ont été informés hier soir que deux cas positifs de COVID-19 provenant d'individus demeurant temporairement hors de notre district, ont été ajoutés à notre décompte local. Bien que ces deux personnes aient une adresse permanente dans le district de Timiskaming, elles demeurent actuellement à l'extérieur de la région et n'ont pas été dans notre district récemment. Par conséquent, il n'existe pas de risque d'exposition locale dans ces deux cas et ceux-ci n'ont pas de lien épidémiologique entre eux.

Les cas positifs sont attribués à un bureau de santé par l'adresse permanente du client. Ces deux cas augmentent le total pour le district de Timiskaming à 18.

Alors que COVID-19 continue d'augmenter à l'échelle provinciale, le Dr Glenn Corneil a fermement déclaré: «Nous devons continuer à suivre de près toutes les mesures de santé publique et les ordonnances provinciales».

- Limitez votre cercle social à un maximum de 10 personnes qui sont toujours les mêmes;
- Portez un masque ou un couvre-visage dans les espaces publics intérieurs et lorsque la distance de 6 pieds entre des personnes qui ne font pas partie de votre cercle social immédiat n'est pas possible;
- Toussez ou éternuez dans votre coude;
- Lavez-vous souvent les mains et/ou utilisez des désinfectants pour les mains à base d'alcool;
- Limitez les rassemblements privés à un maximum de 10 personnes à l'intérieur et 25 personnes à l'extérieur, tel qu'ordonné par la province de l'Ontario.

Les rassemblements de groupe continuent d'être une source de préoccupation locale. Vous devez limiter votre nombre de contacts étroits et suivre les lignes directrices courantes de la province sur les rassemblements à un maximum de 25 personnes à l'extérieur et 10 personnes à l'intérieur. Les personnes qui organisent un rassemblement au-delà de ces nombres sont sujettes à des amendes allant jusqu'à 10,000\$. Lors de tout rassemblement, si vous ne pouvez pas maintenir une distance physique avec des personnes qui ne font pas partie de votre cercle social de 10 personnes, veuillez porter un masque.

Veuillez songer à télécharger l'[application canadienne Alerte- COVID](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/alerte-covid.html) car celle-ci peut vous aider à savoir si vous avez été en contact étroit avec un cas positif. (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/alerte-covid.html>)

Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter le (www.timiskaminghu.com) ou appeler les Services de santé du Timiskaming au 705-647-4305 ou sans frais 1-866-747-4305, poste 7.

Contact avec les médias:

Ryan Peters, Gestionnaire de communication
705-647-4305, poste 2250